

Monsieur le Directeur Académique
DSDEN
58, rue Rouget de Lisle
30 000 NIMES

Nîmes, le 5 juin 2018

Objet : Avenir des PEMF et des DEA du fait du faible nombre de PES à la rentrée prochaine

Monsieur le Directeur Académique,

Le faible nombre de Professeurs des Ecoles Stagiaires à la rentrée prochaine interroge un certain nombre de personnels dont les formateurs PEMF et les Directrices et Directeurs d'Ecole d'Application.

Pour nous permettre de jouer pleinement notre mission d'information, mais aussi pour préparer le groupe de travail des Titulaires Départementaux de lundi 11 et mardi 12 juin, pourriez-vous nous indiquer quels seront les postes de PEMF (nombre et implantation géographique) susceptibles d'être ouverts hors école d'application, compte tenu de la menace de suppression des écoles d'application et de la baisse du nombre de stagiaires à la rentrée prochaine ?

Allons-nous comme dans l'Hérault vers une évolution des missions des PEMF ? Le nombre de stagiaires suivi par un PEMF serait limité à 3 et une partie des missions des PEMF serait réorientée vers la formation continue des néo titulaires (T1) : formation des T1 et accompagnement (tutorat) de certains T1 repérés par le jury académique de titularisation comme ayant besoin d'un accompagnement spécifique.

Concernant les DEA, nous constatons que les postes sont progressivement transformés au gré des départs (retraite, mutation...) en poste de direction dits "classiques" comme ce fut le cas à l'école Marcelin.

Le SE-Unsa a demandé une audience à Madame la Rectrice sur le sujet de la disparition annoncée des postes de direction d'Ecoles d'Application afin de défendre ces postes et de tenter d'infléchir sa décision.

Enfin, nous restons dans l'attente d'une date pour participer à un conseil de formation. Dans cette perspective, nous avons élaboré une enquête nous permettant d'évoquer la formation initiale en nous appuyant sur des éléments concrets.

Dans l'attente de ces éléments de réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur Académique, mes respectueuses salutations et l'assurance de notre attachement au service public d'Education.

Olivier Dusserre-Telmont
Secrétaire départemental du Se-Unsa du Gard

